

Le courrier

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 92

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

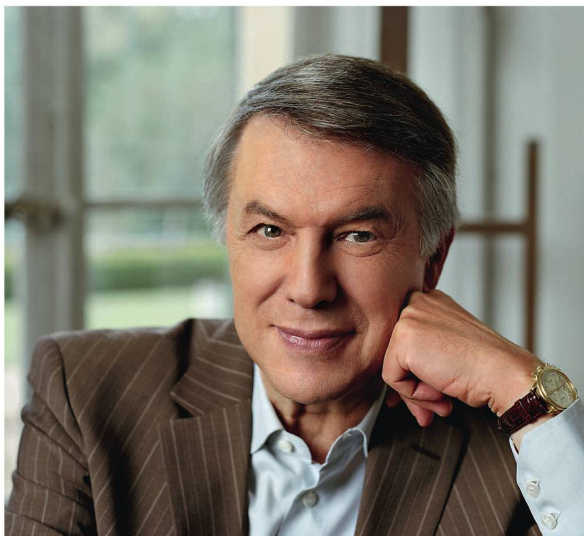
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Quelle est votre chanson préférée ?

1964. En camping à Gand, en Belgique, j'entends Tombe la neige. Le chanteur est inconnu, mais la chanson me plaît énormément. Et encore aujourd'hui ! Dans les mois qui suivent, Adamo est programmé sur les chaînes de radio et son succès est immédiat, son timbre de voix spécial y étant pour quelque chose. Et les tubes de ce chanteur attachant s'enchaîneront jusqu'à ce jour !

Marcel Martin, Epalinges (VD)

Nous publierons chaque mois le choix d'une chanson par un de nos lecteurs. Indiquez-nous son titre et son auteur, vos coordonnées, ainsi que les raisons de votre choix par courriel – courrier@generations-plus.ch – ou par courrier à l'adresse suivante : Magazine générations, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne.



générations et Payot Libraire ont le plaisir d'offrir à **MARIE-CHRISTINE PASCHE HIRZEL**

pour son courrier, un bon cadeau d'une valeur de 30 fr. à faire valoir dans toutes les librairies Payot et tous les magasins Nature & Découvertes de Suisse.

Ecrivez-nous à générations, Courrier des lecteurs, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne ou courrier@generations-plus.ch

LA QUESTION DU MOIS (lire page 17)

Faut-il autoriser l'alcool le long des autoroutes ?



VOUS AVEZ LA PAROLE

A propos du Club lecteurs

«DES PISTES POUR NOTRE COUPLE»

Un petit mot pour vous remercier de nous avoir offert deux billets pour le spectacle Les hommes viennent de Mars et les femmes de Vénus. Nous avons passé une jolie soirée remplie d'humour et avec quelques pistes à découvrir pour notre couple.

Catherine Bonny, Chevroux (VD).

«UN PARALLÈLE TRÈS INTÉRESSANT»

Un grand merci pour les deux billets que j'ai reçus pour aller à la Fondation Gianadda. Avec mon ami, nous avons eu le plaisir de visiter une magnifique exposition. Le parallèle entre les trois peintres était très intéressant.

Marie-Claude Martinoli-Willemin, Montfaucon (JU)

A propos du Monde en bref g92

UN PEUPLE QUI VIT SUR LA MER

J'ai vu avec plaisir le terrain de foot flottant du village des Bohémiens de la mer en Thaïlande. Ce peuple a payé un lourd tribut au tsunami du siècle et, de ce fait, il y a des maisons flottantes neuves et, également, ce terrain de sport pour les enfants. Il faut savoir qu'il s'agit d'un peuple qui vit toute l'année sur la mer.



Doris Rieder, Bex (VD)

A propos Des haut-parleurs qui ont la bougeotte g91

ET LE SON DES TÉLÉVISEURS ?

Article intéressant. Pour moi, ce serait utile si vous traitiez du son des téléviseurs et des barres de son dans un prochain numéro de votre journal.

Gérald Martin, Montreux (VD)

A propos de Faut-il limiter les dépenses de santé au-delà de 85 ans? g89

PARLER DAVANTAGE

Une limite d'âge unilatérale et générale n'est pas acceptable. Je trouve que les médecins devraient parler davantage avec leurs patients âgés, leur dire clairement les bénéfices des médications, la qualité de vie qu'ils peuvent espérer. Puis, leur demander leur avis et le respecter. A mes yeux, ce n'est pas plus acceptable d'«obliger» une personne très âgée à souffrir pour faire des chimios. «Obliger» entre guillemets, car ce n'est pas dit ainsi, mais souvent cela revient à ça, par manque de dialogue et d'écoute.

Marie-Christine Pasche Hirzel, Etoy (VD)

«C'EST UNE HONTE»

Non, car on aura payé toute notre vie. Refuser de nous soigner le jour où on est malade, c'est une honte. En plus, avec une simple AVS, il faut être riche pour être malade. La caisse maladie avale presque tout.

Marianne Besson, Yvonand (VD)